

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/05/2022

Dossier complet le :

18/05/2022

N° d'enregistrement :

f09322p0156

1. Intitulé du projet

PROJET DE RECHARGEMENT DES PLAGES DE BANDOL AU TITRE DE L'ANNEE 2022

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom JOSEPH

Prénom JEAN-PAUL

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE DE BANDOL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JEAN-PAUL JOSEPH

RCS / SIRET

2 1 8 3 0 0 0 9 3 0 0 0 1 8

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
13	La surface de rechargement des plages : 2.06 ha Plage du Grand Vallat : 0.30 ha Plage de Casino : 0.51 ha Plage Centrale : 0.35 ha Plage de Renécros : 0.90ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Volume de rechargement des plages depuis 2012 < 10.000 M3 et < 160.000 euros

- 2012 : 280 m3
- 2013 : 280 m3
- 2014 : 334 m3
- 2015 : 280 m3
- 2016 : 340 m3
- 2017 : 0 m3
- 2018 : 600 m3
- 2019 : 206 m3
- 2020 : 150 m3
- 2021 : 600 m3
- 2022 : 600 m3

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de renflouer les plages de sable manquant suite à l'érosion des sites de baignade et de rendre les plages de Bandol plus accessibles et attractives pour la saison estivale 2022.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le rechargement ne concernera que la partie émergée.

Lors des travaux les plages concernées seront fermées au public.

- Livraison de sable, une journée.
- Profilage (Etalement), une journée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Origine du sable :

Sable lavée de carrière du Beausset (Contrôlé et réglementé)

Classe granulaire : 0/2

Élaboration naturelle

Fiche produit Lafarge en annexe 1

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Plage du Gand Vallat : longueur : 200m - Largeur : 20m	300 m3
Plage Centrale : Longueur : 200m - Largeur 15m	50 m3
Plage de Renécros : longueur 600 m - largeur 15m	250 m3

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

- Plage du Grand Vallat
Parcelle proche : 830009 AL 526

- Plage Centrale
Parcelle proche : 830009 AK 470

- Plage de Renécros
Parcelle proche : 830009 AI 588

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Les coordonnées GPS figures sur les photos des plages en annexe 2

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui ☐

Non ☒

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Présence d'herbier de Posidonia Océania éloignées, n'impliquant pas d'impacts, de perturbation ou de dégradations.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☒	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'étude d'impact car le rechargement n'est pas supérieur à 10.000m³

La granulométrie est comparable aux sédiments naturels, les matériaux seront de bonne qualité et la durée des travaux sera très courte.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; ☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. ☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 1 : Origine et fiche produit du sable

Annexe 2 : Localisation des plages avec photos et coordonnées GPS.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bandol

le, 12 mai 2022

Signature



Pour le Maire et par délégation
le directeur des services techniques
Chakib El Guizani

Granulats : 0/2 All RL Le Beausset
Péetrographie : Détritiques (Grès, etc.)
Elaboration : Lavés
Système EVCP : CE niveau 2+

Partie contractuelle

Valeurs spécifiées sur lesquelles le producteur s'engage

Classe granulaire

0	2
---	---

Norme

Norme NF P 18-545 Article 10

Code

A

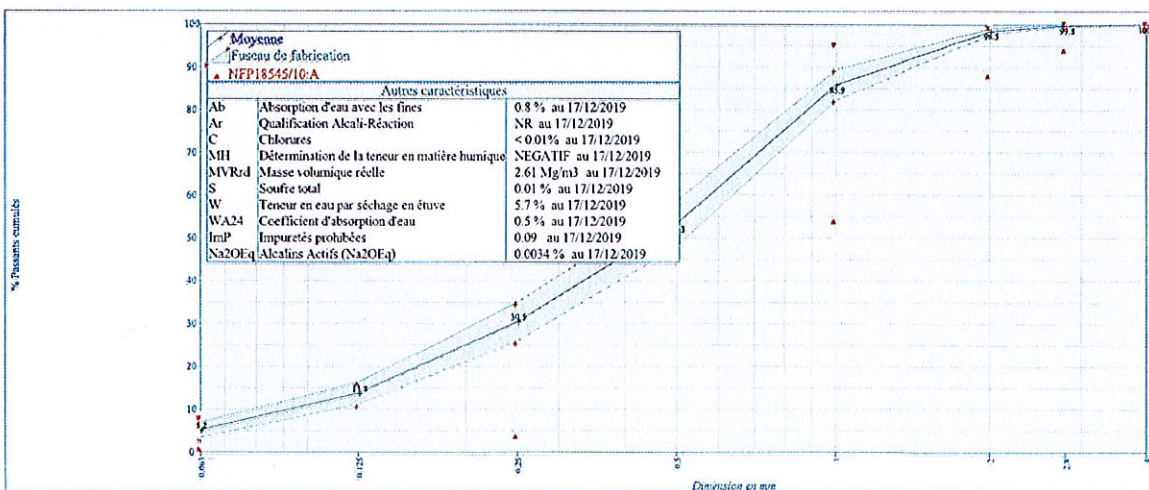
	0.063	0.125	0.25	0.5	1	D 2	1.4D 2.8	2D 4	Teneur en fines	Module de finesse	Essai au bleu de méthylène (0/2)
Etendue e	6		50		40	10			6	0.8	
Incertitude U	2		4		3	2	1		1	0.15	0.5
V.S.S.+U	10.0		59		98	100	100		9.0	2.69	1.3
V.S.S.	8.0		55		95	99	100	100	8.0	2.54	0.8
V.S.I.	2.0		5		55	89	95	100	2.0	1.94	0.0
V.S.I.-U	0.0		1		52	87	94		1.0	1.79	0.0

Partie informative

Résultats de production

du 01/07/19 au 17/12/19

	0.063	0.125	0.25	0.5	1	2	2.8	4	Teneur en fines	Module de finesse	Essai au bleu de méthylène (0/2)
Maximum	8.0	17	42	67	90	99	100	100	8.0	2.41	0.3
Xf+1.25xEcart-types	6.9	16	35	59	90	99	100	100	6.9	2.34	0.3
Moyenne Xf	5.2	14	30	53	86	98	100	100	5.2	2.18	0.3
Xf-1.25xEcart-types	3.4	11	26	48	82	98	100	100	3.4	2.03	0.3
Minimum	3.0	9	25	47	81	97	99	100	3.0	1.87	0.3
Ecart-type	1.39	2.1	3.7	4.3	2.9	0.6	0.2	0.0	1.40	0.120	0.00
Nombre de résultats	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22



Marcel Garcia



Ile de Bandyer Plage

Anse de Renecros

Centrale

Casino

Grand Vallat

N
0 195 390
Mètres
Auteur :
Le 07/04/2020

Plages de Bandyer

Grand Vallat - Casino - Centrale - Renecros



Sources : IGN, BD Ortho 2011, TPM, SCoT PM © IGN, TPM, SCoT PM



Bar 10 - Plage du Castor
Latitude 43.14712 - Longitude 5.76162

2



Bandal - Plage Centrale
Latitude 43.11622 - Longitude 5.75916

3



Bandol - Plage du grand Vallat
Latitude 43.13924 - Longitude 5.76773

1



Plage de Rénecros
Latitude 43.13284 - Longitude 5.74957

4